



Diplôme d'Université

La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap

Cette formation s'appuie sur les 27 années d'expérience du Centre de formation des musiciens intervenants (CFMI) de Tours en matière d'intervention musicale et artistique dans le champ éducatif, ainsi que sur l'expertise reconnue à l'échelle nationale de l'association « Enfance et Musique » dans le domaine des pratiques d'éveil culturel et artistique, dans une diversité de lieux qui accueillent le jeune et sa famille (crèches, hôpitaux, lieux d'accueil des enfants en situation de handicap...).

Elle s'adresse à des professionnels issus des secteurs artistiques et éducatifs (musiciens intervenants, personnels enseignants des conservatoires, professeurs des écoles, animateurs, artistes...) ou issus du secteur médico-social (personnels de santé, éducateurs, personnels de la petite enfance...) ayant des compétences musicales confirmées.

Il s'agit pour le stagiaire, au terme de la formation, d'être en mesure de mobiliser ses compétences musicales et sa connaissance des publics pour intervenir dans les lieux de vie de l'enfant de 0 à 3 ans (crèches, structures d'accueil, réseaux d'assistantes maternelles...), et de l'enfant en difficulté ou en situation de handicap (établissements d'éducation spécialisée, Instituts Médico-Educatifs...), en étroite collaboration avec les professionnels de ces milieux.

Objectifs

- Cette formation vise à permettre au stagiaire :
- ▶ de développer et d'approfondir la connaissance des lieux de vie du très jeune enfant (0 à 3 ans) et des caractéristiques de la situation de l'enfant en situation de handicap ;
 - ▶ de se familiariser avec des pratiques musicales spécifiquement basées sur les principes élémentaires de la musique et des modes de jeux fondamentaux ;
 - ▶ de confronter ses connaissances et ses compétences à la réalité des terrains, en étant placé dans des situations d'observation et d'intervention musicale différentes.

Publics visés

- Les candidats à la formation devront pouvoir manifester une pratique musicale de très bon niveau (instrumentale et/ou vocale). Ils pourront être issus :
- ▶ du secteur médico-social (personnels de la petite enfance, éducateurs, personnels de santé ...),
 - ▶ du secteur éducatif et artistique (musiciens intervenants, artistes, enseignants, animateurs...).

INTERVENANTS

- ▶ **Responsable pédagogique :**
 - ▶ Isabelle GREGOIRE, Directrice du Centre de Formation de Musiciens Intervenants de l'Université de Tours.
- ▶ **Co-responsable**
 - ▶ Erwan BEAUDOUIN, Co-responsable du Centre de Formation de Musiciens Intervenants de l'Université de Tours
- ▶ **Principaux intervenants :**
 - ▶ Catherine BARTHELEMY, Professeur à l'Université de Tours, Praticien Hospitalier au CHRU de Tours
 - ▶ Roger FONTAINE, Professeur en psychologie à l'Université de Tours.
 - ▶ Geneviève SCHNEIDER, Musicienne pédagogue Association Enfance et Musique

1 session de 5 jours en septembre
6 sessions de 2 à 3 jours entre octobre et mai
soit 120 heures de formation et
70 heures de stages (190 heures au total)
Groupe de 20 personnes maximum

Lieu de formation :
Centre de Formation des Musiciens Intervenants
«La Charmoise» - 7 rue Inglessi - 37230 Fondettes

Tests d'entrée 2017 : le 9 mai (limite d'inscription le 3 avril) et le 13 juin (limite d'inscription le 1^{er} juin)
Formation de septembre 2017 à mai 2018 (soutenance juillet 2018)

Renseignements pédagogiques et inscription aux tests : Sylvie COMPLIDO (CFMI) au 02.47.36.77.40
Inscription administrative : Mylène SENAMAUD au 02.47.36.81.37

Tarif (2016/2017 à titre indicatif) : 1 890 €⁽¹⁾ nets

⁽¹⁾ Il existe un tarif pour les particuliers autofinançant leur formation.



Programme de la formation

- ▶ **Module 1 : Etude du développement du jeune enfant, identification des différents troubles du développement et des situations de handicap chez l'enfant (30 heures)**
 - Développement affectif, moteur et cognitif de l'enfant de moins de trois ans - 12 heures
 - Différentes situations de handicap ou de difficultés chez l'enfant - 12 heures
 - Troubles autistiques chez l'enfant - 6 heures
- ▶ **Module 2 : Connaissance et pratique de l'action musicale avec le tout-petit, avec l'enfant en situation de handicap et l'enfant en difficulté (70 heures)**
 - La musique et le tout petit - 35 heures
 - Environnement sonore de l'enfant
 - Diversité des situations musicales
 - Relation de l'enfant au son, à l'imaginaire et au jeu
 - La musique et l'enfant en difficulté - 35 heures
 - La présence artistique comme vecteur d'expression et de dynamique de vie
 - L'effet de la musique sur le comportement de l'enfant en difficulté
 - Le développement d'une relation humaine de qualité avec l'enfant
- ▶ **Module 3 : Méthodologie d'observation et d'analyse des expériences, et mémoire (20 heures)**
 - Rédaction d'un mémoire (portant sur l'action engagée sur un des lieux de stage)
 - Soutenance du mémoire
- ▶ **Module 4 : Interventions pratiques - Stages (70 heures)**
 - Stage pratique en centre d'accueil d'enfants de 0 à 3 ans (crèche...) - 30h
 - Stage pratique en centre d'accueil d'enfants handicapés (IME...) - 30h
 - Renforcement de la présence sur le lieu de stage (parmi les deux lieux fréquentés) qui donnera lieu à l'écriture du mémoire - 10h

Validation

Le contrôle des connaissances comprend :

- ▶ Contrôle continu écrit et oral,
- ▶ Rédaction d'un mémoire et soutenance devant un jury

Conditions d'admission

- ▶ Diplôme de niveau 3 (Bac+2) : baccalauréat + 2 années d'études (ou d'activité professionnelle)
- ▶ Pratique musicale d'un bon niveau. Toutes les esthétiques musicales (musiques traditionnelles, classiques, jazz, actuelles...) sont acceptées.
- ▶ Tests d'entrée :
 - *Interprétation d'un programme vocal et instrumental de 10 minutes, rendant compte également des capacités créatives du candidat. Ce programme comprendra une courte séquence pouvant s'adresser à des enfants de moins de 3 ans.*
 - *Entretien : Echange avec le jury permettant de mettre notamment en perspective le parcours du candidat, ses motivations, son projet de formation, ainsi que son projet professionnel.*
- ▶ Fiches d'inscription à télécharger sur le site du CFMI : www.ash.univ-tours.fr/cfmi et à renvoyer par courrier postal au CFMI - 7 rue Jean Inglessi - 37230 FONDETTES

Informations à jour le 15 novembre 2016 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent aux formations de l'année universitaire 2016-2017. Les prix sont nets, la formation continue universitaire n'étant pas soumise à la TVA. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de l'agent comptable de l'université de Tours. Les formations se déroulent selon les règles universitaires en vigueur à la date de démarrage. Elles sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Conformément à la législation, elles font l'objet soit d'une convention de formation continue (prise en charge par une entreprise ou un financeur institutionnel), soit d'un contrat de formation professionnelle (prise en charge individuelle). Les descriptifs de ce document ne constituent pas des éléments contractuels.

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

